


La réglementation Bâle II – Les fondamentaux

<p>Objectif : Acquérir une vue d'ensemble sur les accords. Connaître les nouvelles règles de la gestion des risques. Comprendre les trois piliers de la réglementation. Identifier les quatre sources de risque. Evaluer l'allocation réglementaire des fonds propres. Choisir vos propres méthodes de mesure de risque par domaine d'activité.</p>	<p>Personnes concernées Cadres bancaires Responsables de services Gestionnaires de crédit. Risk managers, analystes.</p> <p>Pré requis : issu du milieu bancaire.</p>
<p>PROGRAMME</p>	<p>PEDAGOGIE</p>
<p>Le champ d'application</p> <p>De Bâle I à Bâle II</p> <ul style="list-style-type: none"> + Les caractéristiques de la réglementation Bâle II + Les objectifs + L'adéquation des fonds propres <p>Premier pilier : exigences minimales de fonds propres</p> <ul style="list-style-type: none"> + Capital réglementaire et capital économique + Calcul du nouveau ratio de solvabilité + Risque de crédit – approche standard <ul style="list-style-type: none"> ✗ Conversion des évaluations de crédit ✗ Approche standard simplifiée + Approche fondée sur les notations internes <ul style="list-style-type: none"> ✗ Méthode simple ✗ Méthode avancée + Approche NI : pondération au titre du risque de crédit + Risque de crédit – dispositions relatives à la titrisation + Risque opérationnel + Questions relatives au portefeuille de négociation <ul style="list-style-type: none"> ✗ La méthode de la Value at Risk (VaR) ✗ La mesure du risque de marché préconisée par la Capital Adequacy Directive de la Directive européenne (CAD III) <p>Deuxième pilier : processus de surveillance prudentielle</p> <ul style="list-style-type: none"> + Importance de la surveillance prudentielle + Les quatre principes essentiels de la surveillance prudentielle + Les aspects spécifiques de la surveillance prudentielle <ul style="list-style-type: none"> ✗ Les autres aspects de la surveillance prudentielle ✗ Le processus de surveillance prudentielle pour la titrisation <p>Troisième pilier – transparence et discipline de marché</p> <ul style="list-style-type: none"> + Aspects généraux. + Les exigences de la communication financière <p>La mise en œuvre de l'accord</p> <ul style="list-style-type: none"> + Le calendrier + La complexité du nouveau dispositif + Le caractère pro-cyclique du nouveau dispositif <p>Bâle II et les normes comptables IAS-IFRS</p> <p>L'Après BALE II : Appréciation et Perspectives</p> <ul style="list-style-type: none"> + Les points forts de Bâle II + Les points faibles. Les critiques <p>Les répercussions des accords Bâle II</p> <ul style="list-style-type: none"> + Les répercussions sur le paysage bancaire + Les répercussions économiques + Les défis informatiques 	<p>Le Formateur Expert financier issu du milieu bancaire Très expérimenté en formation de cadres.</p> <p>Méthode pédagogique</p>  <p>La démarche consiste à réaliser des apports techniques pour une meilleure compréhension des enjeux de la réglementation. Des travaux pratiques seront demandés pour une adaptation des contenus de la formation aux réalités des participants. Des études de cas permettront de concrétiser l'application de la réglementation dans leur milieu professionnel.</p> <p>Intra entreprise Lieu de formation : dans la ville de votre choix</p> <p>Inter entreprise Tarif par personne</p> <hr/> <p>3 jours</p> <hr/> <p>1 550 €</p> <hr/> <p>Réf : BA043</p>

Organisme de formation PROFORMALYS – Formation Banque Assurances partout en France